

## Pourquoi témoigner ?

- ✓ En qualité de témoin, vous êtes légitimes à communiquer sur l'opération : vos témoignages sont valorisés pour permettre de toucher l'ensemble des autres ménages de votre territoire. Vos témoignages portent sur votre expérience vécue (engagement dans l'opération, gestes adoptés, résultats obtenus, difficultés rencontrées).

## À quelle occasion témoigner ?

Le coordinateur vous sollicite pour intervenir à différentes occasions, il peut vous demander par exemple :

- ✓ de répondre à une interview pour un journal, une radio ou une télé locale,
  - ✓ d'intervenir lors d'une réunion de présentation de l'opération (par exemple lors de la clôture de l'opération ou lors d'événements organisés durant la semaine du développement durable ou de la réduction des déchets).
- Si vous n'êtes pas habitué à parler en public, sachez que vous pouvez vous appuyer sur le coordinateur. L'objectif de ces moments est de transmettre votre histoire et votre expérience : on ne vous demande pas d'être un professionnel de la communication.

## Quels témoignages apporter ?

Les journalistes peuvent vous interroger sur :

- ✓ votre expérience en qualité de témoin :
  - vos motivations pour participer à l'opération,
  - les gestes que vous avez choisis et ce qu'ils vous ont apporté,
  - votre organisation pour mettre en place et suivre les gestes,
  - vos difficultés pour la mise en place des gestes,
  - ce que vous retirez de cette expérience.
- ✓ vos résultats :
  - les déchets que vous produisiez le plus avant l'opération,
  - les gestes qui vous permettent de réduire le plus vos déchets,
  - les gestes qui vous permettent de faire des économies,
  - les gestes que vous poursuivez après l'opération.

Au-delà, gardez à l'esprit que l'objectif d'une opération témoin est de montrer qu'il est possible et souvent simple de pratiquer des gestes de prévention. N'hésitez pas à partager vos anecdotes et vos expériences sur le sujet.